

Procès-verbal de la 26^{ème} Assemblée générale de la SSMG

Du 4.9.2003 à La Chaux-de-Fonds

Sont présent-es le président J. de Haller, le Comité au complet et la Secrétaire générale, et 241 membres (selon la liste des présences qui peut être consultée au secrétariat de la SSMG).

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2002

Le procès-verbal a été publié le 27.09.2002 dans PrimaryCare¹ et est disponible dans la salle. Il n'y a pas de demande de parole à son sujet. Le Président remercie chaleureusement le Secrétaire démissionnaire B. Kissling pour tous ses procès-verbaux et pour ses nombreux rapports relatifs aux affaires de la SSMG. Son engagement est salué par des applaudissements chaleureux. Le procès-verbal est accepté.

2. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du Président a déjà été publié le 22.08.2003 dans PrimaryCare.² Ce rapport est accepté à l'unanimité, avec 3 abstentions.

3. Rapports des groupes de travail

Les rapports annuels des groupes de travail de la SSMG seront tous publiés prochainement dans PrimaryCare. Une brochure avec l'ensemble des rapports annuels est également disponible dans la salle. Tous les rapports annuels peuvent en outre être demandés auprès du secrétariat et sont disponibles sous forme de documents «.pdf» sur le site Internet.

4. Admission de nouveaux membres

Au 01.09.2003, la SSMG compte 3852 membres. 277 nouveaux et nouvelles Collègues ont demandé leur adhésion et sont admises à l'unanimité.

Une minute de silence a été consacrée aux 11 Collègues décédés durant l'année écoulée. 79 démissions sont à signaler, pour cause

de fermeture de cabinet, d'âge, de séjours à l'étranger, de changements professionnels, de cotisations impayées, etc.

5. Présentation de la nouvelle Secrétaire générale Kathrin Censier

J. de Haller présente la nouvelle Secrétaire générale, dont le contrat de travail a été signé le 31 janvier 2003. A partir de cette date K. Censier a participé en tant qu'invitée aux séances importantes, et elle est entrée officiellement en fonction le 1^{er} mai 2003. Elle est employée à 80% et travaille pour la SSMG du mardi au vendredi.

K. Censier remercie d'avoir été choisie et se réjouit de travailler pour la SSMG. Pour l'instant, elle se présente dans les différents Groupements cantonaux et fait connaissance avec les Groupes de travail. La liste de ses tâches est élaborée avec le Bureau et le Comité, selon son cahier des charges, et sera présentée ultérieurement. Comme but à court terme, jusqu'à la prochaine Assemblée générale, elle se propose d'intensifier à tous les niveaux les contacts et la communication au sein de la Société. La mise au courant et la connaissance mutuelle, dans cette grande société, de même que l'expérience de son activité, prendront davantage de temps.

6. Rapports du trésorier et des réviseurs de compte, budget 2002/03, fixation de la cotisation annuelle

Avec des entrées de CHF 1069782.35 et des dépenses de CHF 1178362.55, la perte de l'exercice s'élève à CHF 108580.20. La fortune de la société se monte à CHF 302253.35

Sur recommandation des réviseurs de compte Paola Bettelini Lurà et Stéphane Raymond, l'Assemblée générale donne décharge au trésorier M. Hug, avec 18 abstentions et 10 non.

Le budget 2003/2004, avec des entrées projetées de CHF 1090000.00, accuse un déficit de CHF 152300.00. Le budget est accepté à l'unanimité par les personnes présentes. En raison de la situation financière, une demande d'augmenter les cotisations de membre à CHF 300.00 est déposée. Le vote sur cette demande donne 101 oui contre 109 non, avec 31 abstentions. Le vote sur le maintien de la cotisation à son niveau actuel pour 2003/2004 donne 224 oui, 3 non et 14 abstentions.

1 Kissling B, de Haller J. Protokoll der 25. ordentlichen Generalversammlung der SGAM / Procès-verbal de la 25^e Assemblée générale ordinaire de la SSMG. PrimaryCare 2002;2:543-550. <http://www.primary-care.ch/pdf/2002/2002-20/2002-20-273.pdf>

2 de Haller J. Rapport du Président (2002-2003) / Jahresbericht des Präsidenten (2002-2003). PrimaryCare 2003;3:624-633. <http://www.primary-care.ch/pdf/2003/2003-33/2003-33-297.pdf>

B. Chappis exhorte le Comité à dépenser avec prudence; de plus, il est inadmissible de facturer soudainement CHF 80.00 de cotisation aux membres à la retraite alors que l'adhésion était jusqu'à présent gratuite pour les membres passifs; on ne cherche pas l'argent au bon endroit!

Le Président remercie pour cette intervention et promet que le Comité se penchera à nouveau sur ce problème.

Les cotisations des membres restent donc inchangées et s'élèvent toujours à CHF 280.00 pour les membres ordinaires, à CHF 140.00 pour les médecins assistant-es, et à CHF 80.00 pour les membres passifs.

M. Hug conclut sa longue activité en tant que trésorier et remercie L. Schneider et M. Kara pour leur excellente et cordiale collaboration.

J. de Haller remercie également M. Hug et mentionne le livre rouge des comptes qui contient tous les chiffres et est en consultation libre.

7. Programme de formation continue, discussion et approbations

Tous les membres ont reçu le Programme révisé de Formation continue (appelé par la suite PFC). La nouvelle version du PFC est présentée par Christoph Cina. Le PFC est adapté aux techniques d'apprentissage modernes, par exemple le «e-learning», et contient aussi des données et précisions plus détaillées pour la reconnaissance, par la SSMG, des manifestations de formation continue, et sur les types de formation continue recommandés. En particulier, le label «Recommandé par la SSMG» devrait être ainsi massivement encouragé. La Charte du sponsoring fait partie intégrante du PFC. Une heure de formation continue équivaut à une heure de crédit.

Hans Walter Bühler (Kandersteg) appelle au boycott de l'obligation de formation continue et dépose une motion pour abroger tant le règlement, que l'obligation, et que le contrôle de la formation continue.

Après plusieurs interventions verbales et de longues discussions, le Président rappelle que le PFC a été accepté en votation générale par toutes les membres de la SSMG.

Suit le vote sur les motions déposées:

- Motion «Pas de FC et pas de contrôle de FC»: 3 oui, 1 abstention, 237 non

- Motion «FC sans contrôle»: 45 oui, 11 abstentions, 185 non
- Motion «Accepter le programme de la SSMG y compris la Charte de sponsoring»: 228 oui, 8 abstentions, 5 non

La Charte de sponsoring et le nouveau programme de formation continue de la SSMG sont acceptés.³ Chr. Cina et son groupe de travail sont chaleureusement remerciés pour tout le travail effectué.

Charte du sponsoring

La Charte de sponsoring a été envoyée à tous les membres. Il n'y a pas de demande de parole.

8. Elections: Comité, Présidence à partir de l'automne 2004, Chambre médicale, CFPC

Comité de la SSMG

Comité de la SSMG: Jacques de Haller, Brigitte Saner et Hansueli Späth sont réélus par acclamations, sans abstention ni opposition.

Nouveaux candidats au Comité de la SSMG: Axel Buchli est présenté par Marcus Grossenbacher, Président du VBH (Berne); Demetrio Pitarch, Président de l'AJMG (Jura), présente François Héritier. Tous les deux sont élus au Comité par acclamations.

Candidat en tant que Président désigné: Fredy Bänziger, président de la GAZ (Zürich), présente et recommande Hansueli Späth. Aucun-e autre candidat-e ne s'est annoncé-e, et Hansueli Späth est élu à l'unanimité en tant que Président désigné.

Elections à la Chambre médicale

F. Héritier se met à disposition pour remplacer M. Hug, démissionnaire. J. de Haller et B. Saner doivent être confirmés. C. Bosia et A. Buchli se mettent à disposition en tant que remplaçants. Toutes ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Election des nouveaux réviseurs des comptes

Michel Junod (AMOV) (Vaud) et Christoph Lanz (OSGAM) (Suisse orientale) se mettent à disposition. Ils sont élus à l'unanimité.

Les réviseurs des comptes démissionnaires P. Bettelini Lurà et St. Reymond sont acclamés et chaleureusement remerciés pour leur engagement.

³ Ils sont publiés dans le numéro 44/2003 de PrimaryCare.

9. Hommages

Remerciements à Bruno Kissling, Secrétaire

Brigitte Saner a réalisé que même si elle connaît Bruno depuis 25 ans, il n'est pas simple de faire un discours en son honneur. Pendant les huit années qu'il a passé au Comité (dont six ans en tant que Secrétaire), ce ne sont que trois procès-verbaux qu'il n'a pas écrits de sa main, parmi plus de 100. Déjà en tant que médecin-assistant, ses rapports ont toujours été plus longs et fleuris que ceux des autres. Bruno a aussi été à l'origine de l'arrivée de B. Saner au Comité de la SSMG. Avec son bon sens, sa manière réfléchie et tranquille, il a toujours mené le Comité dans la bonne direction grâce à ses suggestions précises et visionnaires.

Afin que sa voix continue à se faire entendre, nous remettons à B. Kissling des bons-cadeaux pour qu'il puisse apprendre à jouer du cor des alpes, ... et nous espérons bien quelques contributions de sa part dans le futur!

Remerciements à Markus Hug, Trésorier

M. Hug a été remercié par A. Müller au nom du Comité pour sa collaboration précieuse, pendant ses six ans en tant que Trésorier de la SSMG. Il a régulièrement organisé les Séminaires du Bürgenstock, et il s'est énormément engagé pour le laboratoire; grâce à son intervention, il est possible pour tous les praticiens de continuer à utiliser leur laboratoire de cabinet après avoir dû passer un examen spécifique. Il a réorganisé les finances de la SSMG. Ses contacts variés ont permis de promouvoir le sponsoring, ouvrant ainsi de nombreuses possibilités. Finalement, M. Hug a participé activement à l'organisation du congrès de La Chaux-de-Fonds.

Comme nous savons que M. Hug aime s'élever dans les «hautes sphères», nous lui offrons un vol en zeppelin au-dessus du lac de Constance.

Werner Ringli, Membre d'honneur

W. Ringli devient un nouveau Membre d'honneur de la SSMG. Benedikt Horn prononce son éloge, une évocation fondée sur les différentes voiles du modèle de bateau trois-mâts offert en cadeau, manière de rappeler les nombreux développements auxquels W. Ringli a participé activement.

10. Divers

Le président et le Comité aimeraient connaître de façon consultative l'opinion des personnes présentes, en vue de la Chambre médicale du 11 octobre 2003: l'Assemblée est-elle pour ou contre un référendum contre la 2^{ème} révision de la Loi sur l'assurance-maladie?

Représentant le groupement MediX, Felix Huber se prononce contre le référendum. Il perçoit dans le lien obligé entre obligation de contracter et appartenance à un réseau une grande chance pour les réseaux, et un modèle d'avenir.

H. W. Leibundgut s'exprime pour un référendum; nos patient-es devraient avoir l'occasion de pouvoir s'exprimer quant au libre choix du médecin.

M. A. Fischer, Président de «med-swiss.net» parle contre le référendum; lui aussi voit dans la modification de la loi une possibilité de réduire les coûts grâce aux réseaux.

P. Loeb, Président de l'Académie de Médecine Psychosomatique et Psychosociale, se prononce pour le référendum, car une abrogation de l'obligation de contracter pourrait conduire à des désavantages, en particulier pour les malades de longue durée présentant des problèmes psychosociaux.

Le vote consultatif donne un résultat d'environ 80% à 20% en faveur du référendum, en accord avec le Comité de la SSMG qui s'était prononcé en faveur du référendum par 5 voix contre 2.

Le Président remercie l'Assemblée pour les idées constructives qui ont été exprimées et pour les intéressantes discussions. Un argumentaire pour le référendum sera prochainement publié dans PrimaryCare.

Le Président J. de Haller remercie également les Collègues des alentours de La Chaux-de-Fonds, qui ont organisé le Congrès avec beaucoup d'enthousiasme, pour le grand travail qu'ils et elles ont fourni, pour le haut niveau du contenu scientifique, et pour l'excellente organisation mise sur pied. Ces remerciements s'adressent évidemment aussi à toutes les personnes actives en arrière-plan.

Prochaine assemblée générale:

au Congrès de la SSMG à Berne, du 21 au 23 octobre 2004

Kathrin Censier
Secrétaire générale
de la SSMG

Jacques de Haller
Président de la SSMG